

Vision Fribourg

Programme politique 2006-2011

Version d'approbation pour le Congrès du parti le 3 décembre 2005



Parti démocrate-chrétien du canton de Fribourg

TABLE DES MATIERES

Une communauté solidaire et une démocratie vivante.....	page 3
Notre vision pour un canton moderne et dynamique.....	page 4
Pour une croissance économique garante des emplois.....	page 5
Pour une famille épanouie et source de la société.....	page 7
Pour une formation performante et adaptée.....	page 9
Pour des finances saines et une fiscalité modérée.....	page 11
Pour des infrastructures complètes et durables.....	page 12
Pour le respect de notre environnement.....	page 13
Pour une agriculture d'avenir et de proximité.....	page 14
Pour une société sûre et accueillante.....	page 15
Pour une participation des étrangers dans le respect mutuel.....	page 16
Pour une politique de la santé au profit de l'ensemble de la population....	page 17
Pour des institutions proches des citoyens.....	page 18

UNE COMMUNAUTE SOLIDAIRE ET UNE DEMOCRATIE VIVANTE

Le Parti démocrate-chrétien fribourgeois (ci-après: le parti) oeuvre au bien commun des citoyennes et citoyens du canton en s'efforçant de leur assurer les meilleures conditions pour un constant **épanouissement**. Il s'engage tout au long de la nouvelle législature à élaborer des solutions équilibrées, ancrées dans la réalité cantonale et ne bloquant pas la politique fribourgeoise au nom d'idéologies extrémistes.

L'action politique du parti se fonde ainsi sur une **conception chrétienne** de la personne et de la société. Elle s'inspire des valeurs universelles qui s'en dégagent. La dignité humaine est intangible et indivisible. Son respect témoigne de la place centrale que le parti accorde à la personne humaine.

Liberté et responsabilité constituent aussi les valeurs essentielles qui animent le parti. Nous luttons pour préserver ce juste équilibre entre la liberté personnelle et la solidarité garante de la justice sociale. En effet, la vie des hommes et des femmes s'inscrit traditionnellement dans de nombreuses **communautés** (familiales, religieuses, culturelles, associatives, etc.); nous nous efforçons de les soutenir et de renforcer leur rôle d'intermédiaires. Elles cimentent la société et permettent à chacun de s'épanouir. Elles constituent aussi un puissant contrepoids aux tendances individualistes et mondialisées des sociétés modernes.

L'action politique du parti se développe dans le respect du principe de subsidiarité. Les instances inférieures, privées ou publiques, doivent pouvoir pleinement accomplir leurs tâches. Le parti s'engage donc en faveur d'un **fédéralisme coopératif et dynamisant**. Nous promouvons un développement durable en alliant judicieusement croissance économique et respect des richesses naturelles de notre canton. Nous défendons pour tous une communauté fribourgeoise ouverte et solidaire.

NOTRE VISION POUR UN CANTON MODERNE ET DYNAMIQUE

Le parti entend jouer un rôle précurseur afin d'assurer au canton un développement innovant et durable. Notre parti est un **interlocuteur** crédible et important de toutes les classes de la société fribourgeoise. Nous nous engageons pour trouver des solutions consensuelles et réalistes. Proches des citoyennes et des citoyens, nous connaissons leurs soucis et leurs besoins. Nous élaborons un programme solide et complet favorisant le dialogue entre les générations et assurant une qualité de vie élevée.

Notre **vision** pour l'avenir se fonde sur deux axes, à savoir un **renforcement de la position économique** du canton de Fribourg et le **maintien d'une haute qualité de vie** pour les générations futures.

Afin de relever ces deux grands défis, le parti soutient une série d'actions présentées dans ce programme. En particulier, nous nous prononçons pour le développement d'une **économie** de l'innovation, un développement harmonieux de toutes les **familles**, un renforcement du système de **formation professionnelle**, la garantie de **finances** saines et d'une fiscalité acceptable, une consolidation de nos **infrastructures** ainsi qu'une meilleure coopération inter-cantonale. Le parti s'engage également pour un développement durable tant économique, social qu'environnemental. Nous promouvons une utilisation mesurée et diversifiée des ressources énergétiques. Enfin, nous défendons le statut de la personne humaine dans une vision globale de l'Homme.

Le Président:
Emanuel Waeber

Le Vice-président:
Jean-Pierre Siggen

POUR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE GARANTE DES EMPLOIS

OBJECTIFS

- La **création d'emplois par l'implantation et le maintien des entreprises**, particulièrement de celles à haute valeur ajoutées, et la mise en place de conditions-cadre favorable aux entreprises.
- Que le **partenariat social** garde si possible la priorité sur les interventions de l'Etat.
- Une meilleure **cohésion économique** du canton, en promouvant et en veillant à un équilibre régional.

DEVELOPPEMENTS

Le parti défend une **conception libérale et sociale de l'économie de marché**. **Libérale**, car fondée sur la concurrence comme principe même de la croissance. **Sociale**, car la concurrence et, partant, la production économique n'est pas une fin en soi mais un moyen à disposition de la personne humaine pour atteindre un niveau de vie matériel suffisant à son épanouissement. L'esprit d'entreprise doit concourir au **bien commun** et non exclusivement au profit personnel. Les richesses créées dans notre pays, et à Fribourg en particulier, servent aussi à soutenir des personnes et des familles en difficulté, sans ôter à celles-ci leur part de responsabilité dans la collectivité, ni substituer à leur liberté personnelle l'intervention de l'Etat.

L'esprit d'entreprise et d'initiative sont à l'origine d'une économie dynamique et performante, elle seule garante de la pérennité du système social. Le parti soutient la création de conditions-cadre favorable à la création d'entreprises ainsi qu'à l'implantation d'entreprises, particulièrement de celles à haute valeur ajoutée. A cette fin, le parti s'engage à **diminuer les charges administratives** imposées aux entreprises et notamment aux PME. Il s'efforce aussi de simplifier et de faciliter les procédures d'autorisation. Le parti demande le maintien du haut niveau qualitatif de la **promotion économique** et de la bonne coordination entre les services afin de simplifier les procédures administratives en cas de création d'entreprises. Le parti soutient un renforcement des mesures incitatives afin de faciliter la création de nouvelles entreprises et donc de nouveaux emplois.

Le parti encourage le **transfert de technologies** aux entreprises et aux PME. Il demande une meilleure coordination entre l'université, les hautes écoles et l'économie.

Le parti encourage le canton et les communes à **jouer un rôle plus actif dans le domaine des zones industrielles** afin d'améliorer les conditions d'implantation de nouvelles entreprises et d'extension d'entreprises existantes. Le parti soutient le maintien d'une **politique régionale centrée sur les pôles régionaux de développement**.

Le parti soutient l'application des **mesures d'accompagnement** dans le canton de Fribourg; notre parti demande notamment une meilleure coordination des différents moyens de contrôle sur le marché du travail, ainsi qu'une polyvalence et un engagement plus souple des inspecteurs actuels (entre l'inspection du travail, la surveillance du marché, la lutte contre le travail au noir, les contrôles de la sécurité au travail, les contrôles de la gestion des déchets).

Le parti soutient le développement d'une certaine **souplesse sur le marché du travail**, il approuve l'annualisation des horaires de travail et encourage les entreprises à établir des plans sociaux.

Le parti soutient les efforts des **partenaires sociaux**, employeurs et syndicats, entrepris pour aménager des conditions de travail négociées, permettant aux entreprises d'atteindre suffisamment d'efficacité pour s'imposer sur le marché et garantissant aux salariés les moyens nécessaires pour mener une vie digne et confortable, propre à assurer à leurs enfants une bonne formation. Il encourage la conclusion de conventions collectives de travail (CCT) ainsi que leur extension sur le plan cantonal.

Le parti plaide en faveur d'une **meilleure coordination** des moyens affectés au tourisme et à la politique régionale et il encourage des solutions soulageant les **grandes agglomérations** en matière de trafic.

ACTIONS

- Créer un fond **de SEED CAPITAL** sous forme d'une fondation. Parties prenantes: Canton, communes, privés. Le fond doit encourager prioritairement des projets fribourgeois et les petits projets qui ne bénéficient peu ou pas d'autre aide. L'alimentation du fond pourrait se faire en réservant un part des impôts des personnes morales.
- Evaluer d'autres formes de soutiens, tels que les prêts sans intérêts, et les mettre en place dans le cadre du renforcement des mesures incitatives. Analyser et mettre en place la reprise de **l'arrêté Bonny** dans la politique cantonale.
- Le canton doit, en collaboration avec les communes, mener une **politique foncière** plus active dans le domaine des zones industrielles afin d'améliorer les conditions pour les entreprises et faciliter leurs implantations.
- **Exonération fiscale** sur l'impôt fédéral direct.

POUR UNE FAMILLE EPANOUIE ET SOURCE DE LA SOCIETE

OBJECTIFS

- Un **développement harmonieux** de toutes les familles.
- L'établissement d'une meilleure **conciliation** entre vie familiale et vie professionnelle.
- Une **politique de la jeunesse** favorisant un développement responsable.
- Une plus grande **mixité des générations**.
- Une **politique nataliste** plus marquée.

DEVELOPPEMENT

La **communauté familiale** forme la cellule de base de la société fribourgeoise. Elle est essentielle et irremplaçable. Elle garantit l'éducation des enfants en transmettant notamment les valeurs fondamentales de la personne et de la société. Elle leur permet de devenir autonomes, adultes et responsables. La famille contribue de manière déterminante à la stabilité sociale et à la réalisation du bien commun. Elle resserre aussi la cohésion entre les générations. Le parti favorise le **développement harmonieux** de la famille. Il s'engage à soutenir les mesures indispensables pour que les familles en difficulté puissent remplir leur mission éducative et sociale et conserver ainsi leur place centrale de lieu d'épanouissement, de sécurité et d'amour.

Le parti contribue à la mise en place d'une meilleure **conciliation entre vie familiale et activité professionnelle**. Pour que cette adaptation ne se fasse pas au détriment des enfants, le parti soutient une augmentation des offres de garde pour les enfants en dehors de la famille sans hausse massive des frais. Le parti encourage l'harmonisation des horaires scolaires et de l'offre de l'accueil extrascolaire. Le parti entend favoriser la réinsertion professionnelle et la formation continue des adultes, notamment des femmes qui ont interrompu leur carrière professionnelle pour éduquer les enfants. Enfin, le parti s'engage à mieux valoriser le travail éducatif et à encourager un meilleur partage des tâches au sein de la famille.

Le parti défend un renforcement de la **protection des jeunes**. Les jeunes ont droit en particulier à une protection de leur intégrité physique et psychique et de pouvoir grandir dans un cadre de vie qui permet un développement harmonieux. Le parti demande en outre un meilleur soutien des parents et des écoles pour lutter contre la consommation de tout produits engendrant la dépendance (drogue, alcool, tabac). Le parti soutient les actions de prévention en faveur de la jeunesse et encourage bien entendu le bénévolat.

Le parti entend renforcer les **relations intergénérationnelles**. Il encourage notamment le maintien à domicile des personnes âgées, par exemple en formant mieux les jeunes générations à l'accompagnement de personnes dépendantes de soins. Le parti entend aussi sensibiliser les aînés aux préoccupations des jeunes. Pourquoi pas un jardin d'enfants dans un home pour personnes âgées? Le parti recommande d'ailleurs le développement de formes d'habitats mixtes fondés sur le bénévolat.

Le parti entend soutenir des mesures en faveur d'une **politique nataliste**. Il s'agit notamment de faciliter le partage du temps de travail entre hommes et femmes ainsi que de mieux cibler les aides accordées à des familles où les deux conjoints doivent travailler pour des raisons économiques. Une politique du logement plus favorable à la famille peut être développée dans le cadre de l'aménagement du territoire.

ACTIONS

- Créer un **guichet familial** afin de simplifier les procédures et, partant, de faciliter la résolution des problèmes aigus affectant la vie de famille.
- Mettre en place un **projet d'éducation familiale** destinée aux parents.
- Améliorer **l'éducation civique** des jeunes en formation ainsi que la formation pratique à la vie professionnelle, notamment aux réalités économiques.
- Développement de **formes d'habitats et de vie mixtes**, par exemple la création de jardins d'enfants dans les homes pour personnes âgées.
- Créer des **conseils de quartier** afin de renforcer les réseaux d'amitié et de développer ainsi une gestion globale des problèmes personnels.

POUR UNE FORMATION PERFORMANTE ET ADAPTEE

OBJECTIFS

- Assurer une **bonne formation** à tous les niveaux. Promotion d'une école visant la réussite de tous en tenant compte des aptitudes de chacun.
- Soutenir l'octroi de **bourses de formation** qui permettent à chacun (adultes compris) de développer et d'exploiter au mieux ses compétences.
- Promouvoir pleinement le **système dual** de formation professionnelle, notamment en vue de l'application de la nouvelle loi fédérale.
- Soutenir les efforts entrepris par l'Université et les Hautes Ecoles pour se positionner dans le **domaine de l'excellence** et encourager les synergies entre ces institutions.

DEVELOPPEMENT

Le parti soutient et encourage les efforts de formation. L'épanouissement de la personne passe en effet par une formation à la fois exigeante et humaine pour permettre aux jeunes la meilleure insertion possible dans la **vie sociale et professionnelle**. La formation de base, impliquant une solide culture générale, comme la recherche de pointe constitue des plus-values pour la société et l'économie. Le parti s'engage à faciliter l'accès de tous à une formation de qualité par le biais de bourses de formation en adéquation avec le niveau et la durée de formation. En outre, le parti voit dans la formation une condition-cadre essentielle pour maîtriser les problèmes liés aux incivilités et à la violence.

Le parti défend une école fondée sur la **conception chrétienne de la personne** et sur le respect de ses droits fondamentaux. Il reconnaît le droit des Eglises reconnues d'offrir un enseignement confessionnel et soutient la mise en place d'un cours d'éthique pour les élèves dispensés de l'enseignement religieux, l'intégration de tous les élèves passant également par la reconnaissance d'un certain nombre de valeurs partagées.

Le parti encourage la possibilité d'une **scolarisation précoce** des enfants. Il se déclare en faveur du maintien des notes à l'école. Le parti favorise une harmonisation intercantonale fondée notamment sur les standards pédagogiques afin de coordonner les niveaux de formation scolaire en Suisse et de permettre une meilleure adaptation en cas de changement de domicile.

Le **bilinguisme** étant un atout indéniable pour notre canton, le parti encourage l'apprentissage de la langue partenaire en priorité (c'est-à-dire du bon allemand!) et facilite la mise en place d'échanges linguistiques. Il encourage l'approche d'une deuxième langue étrangère. Le parti invite les **enseignants** à se perfectionner tout au long de leur carrière et à maintenir leurs exigences vis-à-vis de leurs élèves.

Le parti soutient la création de places d'apprentissage, notamment par l'allègement des charges administratives qui pèsent sur les formateurs. Le parti soutient le développement de **réseaux d'entreprises**, afin de faciliter l'engagement d'apprentis par les très petites entreprises. Le parti défend le maintien du fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle favorisant les entreprises formatrices.

La formation et la recherche augmentent la **force d'innovation** de notre canton. Fribourg doit ainsi rester l'actuel pôle d'excellence qu'il représente en Suisse, tant du point de vue scolaire, professionnel et technique que du point de vue universitaire. Le parti s'engage pour une formation tertiaire de qualité, compétitive sur le plan international et coordonnée sur le plan national. La valorisation de la recherche scientifique et le transfert du savoir constituent des tâches fondamentales et doivent être encouragées dans le cadre des activités des Hautes Ecoles.

ACTIONS

- Développer la pratique **du bilinguisme** dans toutes les filières.
- Proposer des parcours **d'études souples**.
- Introduire rapidement une **2^{ème} année** d'école enfantine.
- Coordonner les activités des **Hautes Ecoles fribourgeoises**.
- Dégager des moyens pour maintenir l'**Université** dans l'excellence.
- Prévenir la **violence** et les toxicomanies.
- Soutenir le **pré-apprentissage**.
- Favoriser la **formation continue** tout au long de la vie.
- Encourager la création de **places d'apprentissage**.

POUR DES FINANCES SAINES ET UNE FISCALITE MODEREE

OBJECTIFS

- Un allègement de la charge fiscale, particulièrement celle frappant **les familles**, en l'adaptant à la moyenne suisse.
- Une **adaptation de la fiscalité** des entreprises en favorisant son attractivité pour de nouvelles implantations, notamment en diminuant les effets de la double imposition.
- Une réduction des charges liées à la remise par **succession** des entreprises.
- Une politique fiscale coordonnée et **péréquative** entre les cantons et les communes.

DEVELOPPEMENTS

Le canton de Fribourg connaît une situation financière enviable. Les dettes publiques sont réduites et les mécanismes de frein aux dépenses fonctionnent à satisfaction. Le parti combattra des projets de dépenses mettant à mal le bon climat fiscal actuel. En revanche, notre canton se situe en queue de peloton pour ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la fortune. Les fribourgeois paient comparativement aux autres cantons un impôt nettement plus lourd au fisc cantonal. Le parti soutient les mesures visant à alléger cette contribution fiscale pour les **familles des classes moyennes**. Les mesures prévues en faveur des personnes physiques ne suffisent pas à ramener le canton dans la moyenne nationale. Le parti soutient également les efforts entrepris au niveau cantonal pour un traitement non discriminatoire entre les couples mariés et les concubins.

Le parti s'engage en faveur d'un allègement de la charge fiscale pour les **personnes morales**. Il soutient donc le projet fédéral de réforme de l'imposition des entreprises visant à réduire la double imposition économique qui frappe les bénéficiaires et les dividendes. Il convient également de simplifier et de soulager les PME en cas de succession. Le parti est en faveur d'un certain allègement de l'imposition des liquidations et de facilités lors du transfert d'immeubles de la fortune commerciale à la fortune privée.

Des finances saines de l'Etat sont déterminées par les tâches qu'il doit accomplir. La nouvelle réforme de la **péréquation et de la répartition des tâches** (RPT) modifie d'une manière profonde l'équilibre entre l'Etat et la Confédération. Ceci aura également des répercussions sur la répartition des tâches entre l'Etat et les communes. Il est donc plus nécessaire que jamais de redéfinir cette répartition entre l'Etat et les communes. Dans ce contexte, le parti s'engage pour une répartition équitable qui tient compte des possibilités des communes respectivement de l'Etat. Les responsabilités et le financement doivent être clairement déterminés.

ACTIONS

- Poursuivre la politique actuelle en mettant la priorité à un **allègement fiscal** des personnes physiques et morales, tout en maintenant une situation financière saine de l'Etat.
- Analyser globalement le système d'imposition et de prélèvement des taxes avec l'objectif de simplifier le système actuel et d'améliorer la « **justice fiscale** ».
- **Simplifier les procédures fiscales** et attribuer les moyens ainsi libérés à la mise en place d'une meilleure équité fiscale.
- Analyser globalement les tâches de l'Etat et des communes et élaborer un projet général pour une **distribution équitable** des tâches entre l'Etat et les communes.

POUR DES INFRASTRUCTURES COMPLETES ET DURABLES

OBJECTIFS

- Un développement des infrastructures adapté aux **besoins de l'économie**.
- Un développement des infrastructures adapté au **bien-être de la population**.

DEVELOPPEMENTS

Le parti encourage le renforcement d'un réseau performant de **transports en commun** et le développement de la locomotion douce. Le parti demande une rapide application du nouveau plan cantonal des transports, qui améliore l'accès aux transports publics. Il soutient le maintien d'un réseau performant de transports publics route/rail, en particulier la sauvegarde des lignes ferroviaires secondaires. Le parti entend favoriser les infrastructures de rencontres, en particulier dans les domaines du **sport et de la culture**. Le parti soutient le tourisme pédestre et demande de compléter l'offre actuelle de réseaux, y compris les pistes prévues pour le cyclotourisme.

Le parti s'engage pour achever rapidement le **réseau routier fribourgeois**, notamment les contournements des grandes localités, à savoir le contournement de Bulle et le pont de la Poya. Une partie de ces mesures sont en cours de réalisation; le parti demande que les objets restants soient rapidement mis en œuvre. Le parti soutient également la construction de "transversales autoroutières" entre Bulle – Romont - Estavayer et Guin - Morat, afin d'améliorer le flux des transports du nord au sud du canton. Le parti soutient enfin le raccordement du réseau ferroviaire suisse aux réseaux ferroviaires TGV européens, et français en particulier.

ACTIONS

- Développer une **communauté tarifaire** intégrale afin de favoriser le transport modal, notamment en mettant sur pied un réseau express régional (RER).
- Développer des infrastructures de rencontres dans les domaines de la **culture et du sport** ainsi que du tourisme pédestre.
- Réaliser rapidement des projets de **contournement** des grandes localités fribourgeoises, une meilleure liaison entre les deux autoroutes et la création d'un RER.
- Faciliter l'accès aux bâtiments publics pour les personnes à **mobilité réduite**.
- Prévoir un **volume global d'investissements** publics annuels de 100 millions de francs.

POUR LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- Un respect de la protection de l'environnement dans le contexte du **développement durable**.
- Une **information** plus systématique sur la protection de l'environnement, notamment dans les écoles et les entreprises.

DEVELOPPEMENTS

Le parti soutient les mesures prises à titre de développement durable, comme l'application du protocole de Kyoto. Toutefois, le parti entend également lutter contre les abus, notamment dans l'exercice du **droit de recours** des associations de protection de l'environnement.

Le parti entend promouvoir la **production de chaleur indigène** par l'utilisation du bois fribourgeois et la récupération de l'énergie produite par l'incinération des déchets. Le parti encourage les actions de promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

ACTIONS

- Encourager l'utilisation de la **géothermie ou de l'énergie solaire** pour le chauffage et la préparation de l'eau chaude lors de la construction de nouvelles habitations (publiques et privées).
- Appliquer des mesures plus strictes afin de réduire les nuisances liées au **bruit**.
- Donner un soutien plus marqué aux organisations locales "**Agenda 21**".

POUR UNE AGRICULTURE D'AVENIR ET DE PROXIMITÉ

OBJECTIFS

- Une **enveloppe budgétaire** suffisante pour répondre aux exigences posées à l'agriculture.
- Une politique agricole favorable à la **famille paysanne**.
- Des mesures visant à assurer la **sécurité alimentaire**.

DEVELOPPEMENTS

Compte tenu de l'importance de l'agriculture sous l'angle de l'entretien du paysage, du rôle social, culturel et économique du secteur agroalimentaire, le parti demande que **l'enveloppe budgétaire** soit adaptée au coût de la vie, qu'elle permette de financer les prestations et d'assurer une qualité de vie. L'enveloppe budgétaire doit aussi permettre la multifonctionnalité, l'entretien du paysage, la diversification et le développement de l'espace rural.

Le parti se prononce en faveur du maintien des **paiements directs**. Toutefois, il entend aussi assouplir les conditions cadre de production. Le parti soutient en particulier une modification de l'aménagement du territoire en vue de faciliter les changements d'affectation des constructions initialement destinées à l'agriculture. Le parti s'engage ainsi pour assouplir les restrictions à la diversification professionnelle.

Le parti défend une agriculture professionnelle fondée sur une production de qualité. Le parti demande que l'on reconnaisse la valeur des produits fribourgeois. Il demande également le soutien à la **famille paysanne** qui doit pouvoir obtenir son revenu par l'activité de l'exploitation agricole. Le parti reconnaît que les familles paysannes sont les partenaires compétents et incontournables de la filière agroalimentaire.

Le parti entend améliorer la **confiance des consommateurs**, notamment en renforçant les AOC et IPG. Il encourage une meilleure information des consommateurs sur la production, en particulier l'origine des produits, le respect des normes et les standards de qualité.

ACTIONS

- Assurer une **enveloppe budgétaire** adaptée aux coûts de la vie permettant une agriculture favorisant la famille paysanne.
- Encourager les mesures assurant une meilleure **sécurité alimentaire**.

POUR UNE SOCIÉTÉ SÛRE ET ACCUEILLANTE

OBJECTIFS

- Le maintien de la **qualité de vie** en diminuant les problèmes sociaux.
- Le soutien à des **mesures préventives et éducatives** auprès de la population afin d'empêcher la violence domestique.

DEVELOPPEMENTS

Afin de maintenir la qualité de vie actuelle et une diminution des problèmes sociaux, le parti soutient l'extension cantonale du projet de **police de proximité**. Cette solution permet de renforcer les mesures de surveillance dans les lieux publics sensibles. La police de proximité produit indéniablement un effet dissuasif et préventif sur la petite délinquance et contribue ainsi à un meilleur sentiment de sécurité dans le grand public. Le projet de police de proximité développé dans le Grand Fribourg doit maintenant être planifié et réalisé pour d'autres agglomérations.

Le parti s'engage pour éviter la création de quartiers du type "ghettos" et pour une meilleure **intégration des étrangers**. Il s'agit aussi de détecter les groupes à risque, et d'agir auprès des jeunes déjà conduits sur la voie de la délinquance, sans négliger des actions de prévention sur l'ensemble des jeunes.

Le parti demande que la justice soit plus rapide lors du traitement de cas d'infraction. Les procédures administratives doivent être simplifiées. Le parti soutient également une plus grande **coordination des forces de police** afin d'en augmenter l'efficacité.

Le parti soutient la création de **centres régionaux de consultations familiales** destinés à la formation et à l'information des parents ainsi qu'à la maîtrise des situations de crise afin d'éviter une augmentation de la violence domestique.

ACTIONS

- Étendre le projet de **police de proximité** à tout le canton afin d'empêcher le développement des incivilités et de la délinquance.
- Créer des **centres régionaux de consultations familiales** afin de diminuer la violence domestique.
- Encourager la création de **conseils de quartier**.

POUR UNE PARTICIPATION DES ETRANGERS DANS LE RESPECT MUTUEL

OBJECTIFS

- Soutenir une **meilleure intégration** des étrangers.
- Soutenir la **naturalisation facilitée** des étrangers.

DEVELOPPEMENTS

Le parti entend soutenir tous les projets d'intégration qui visent une **participation** active des étrangers à la vie sociale, culturelle et économique du canton. Le parti demande une bonne information des étrangers au niveau communal, notamment sur leurs droits et le processus démocratique.

Le parti souligne toutefois que **l'intégration** impose des devoirs dont, notamment, l'acceptation des règles de la vie en société dans notre canton et l'apprentissage de la langue parlée.

Pour les sans-papiers et les requérants d'asile, le parti soutient des mesures administratives claires et rapides, conformes à notre état de droit mais aussi respectueuses de la dignité humaine. Les cas de rigueur doivent être examinés individuellement par le canton.

ACTIONS

- Créer des **forums communaux ou régionaux** pour l'information des étrangers.
- Mettre en place des structures facilitant l'apprentissage d'une **langue cantonale**.

POUR UNE POLITIQUE DE LA SANTE AU PROFIT DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

OBJECTIFS

- Mesures efficaces de **prévention** et de **promotion** de la santé.
- **Soins médicaux** respectueux de la dignité humaine et des valeurs éthiques.
- Prestations de soins **de qualité** à un coût supportable.
- **Maîtrise réelle** des coûts de la santé.

DEVELOPPEMENTS

Le parti accorde une place prioritaire à la **prévention et à la promotion de la santé**, en particulier chez les jeunes. Il soutient les projets et les mesures qui visent ainsi à renforcer la responsabilité personnelle. Le parti combat toute banalisation de l'utilisation de substances engendrant la dépendance.

Le parti défend une protection de la vie de la naissance à la mort. Il plaide pour la garantie à toute personne de **soins complets** en cas de maladie et un accompagnement digne en fin de vie. Le parti soutient le recours à la médecine palliative, mais s'oppose très clairement à la limitation des prestations médicales à partir d'un certain âge, ainsi qu'à toute forme d'euthanasie active.

Le parti soutient la mise en place d'un **réseau hospitalier**. Il s'engage pour que sur le territoire cantonal tout le monde puisse bénéficier de soins médicaux équivalents et que les prestations médicales et sociales soient coordonnées entre les régions.

Afin d'assurer une meilleure **maîtrise des coûts**, le parti demande une adéquation et une coordination de l'offre tant des prestations médicales elles-mêmes que des institutions prestataires de soins.

ACTIONS

- **Interdire la fumée dans les bâtiments publics**, intensifier la **prévention des dépendances** à tous les niveaux, encourager une alimentation saine, promouvoir le sport afin de combattre l'inactivité.
- Soutenir le recours à la médecine et aux **soins palliatifs**.
- Etendre les réseaux de santé (home, structures pour des séjours ambulatoires et de courte durée, SPITEX etc.) dans toutes les régions du canton afin de favoriser **les soins à domicile**.
- **Réduire les primes** d'assurance maladie pour les personnes recourant aux génériques ou acceptant une limitation du choix des fournisseurs; augmenter la transparence dans la présentation des comptes et la fixation des prix; introduire le dossier du patient informatisé sous réserve de la protection des données.

POUR DES INSTITUTIONS PROCHES DES CITOYENS

OBJECTIFS

- Confier la **responsabilité** des tâches publiques à l'institution qui répond le mieux aux besoins des citoyens.
- Des **structures régionales** fortes.
- Développer la **communication** entre les citoyens et les institutions publiques.
- Une clarification de la **répartition** des tâches et des charges entre le canton et les communes.
- La mise en place d'une nouvelle **péréquation** intercommunale plus efficace et plus transparente.

DEVELOPPEMENTS

En application des dispositions de la Constitution cantonale, le parti s'engage fermement dans la mise en application d'une **subsidiarité active**: confier la responsabilité des tâches publiques à l'institution la plus proche du citoyen à même de l'exercer de manière efficace. Le service aux citoyens, l'efficacité et les économies d'échelle possibles imposent de poursuivre le processus de **fusion de communes** et de lancer la mise en place de structures régionales fortes. Simplifier la gestion des dossiers intercommunaux actuellement gérés par une multitude d'associations de communes et coordonner le développement au niveau d'une entité territoriale forte et cohérente disposant de réelles compétences, tels sont les enjeux de la création de structures régionales fortes.

L'enchevêtrement des tâches, une **répartition des charges canton-communes** qui ne respecte pas suffisamment le principe du « qui commande paye » sont des freins à toute réforme structurelle, des limites à l'autonomie communale et rendent la répartition des responsabilités et des financements illisibles pour le citoyen. Le parti demande une clarification de la répartition des tâches et la réalisation rapide de la réforme de la péréquation des charges verticales et horizontales entre l'Etat et les communes.

Le parti soutient le développement **des votes et des élections électroniques** ainsi que la mise en place coordonnée au niveau du canton, des préfectures et des communes d'un système d'informations permettant le partage et l'accès aux informations des citoyens et de l'ensemble des institutions concernées.

ACTIONS

- **Définir la région**, son rôle et ses responsabilités, en tant qu'entité territoriale.
- Proposer de nouvelles mesures favorisant les **fusions de communes**.
- Proposer et veiller à l'application du principe « qui commande paye » en matière de **répartition des tâches** et des charges canton – communes.
- Proposer et faire avancer la mise en place d'une nouvelle **péréquation** intercommunale.
- Renforcer l'utilisation des **technologies de l'information** pour améliorer les relations entre les citoyens et les institutions publiques.